Commune de Fontaines-sur-Grandson
Canton de Vaud
District du Jura-Nord vaudois

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Plan fixant la limite des constructions

Échelle 1 : 1'000

Enquête publique

Septembre 2024

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du : Le Syndic : La Secrétaire :	Soumis à l'enquête publique du : au : Le Syndic : La Secrétaire :
Adopté par le Conseil général dans sa séance du : La Présidente : La Secrétaire :	Approuvé par le Département compétent Lausanne, le : La Cheffe du département :
	Entré en vigueur le :

Jaquier Pointet SA
Géomètres brevetés
Rue des Pêcheurs 7
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
024 424 60 70
info@japo.ch
www.japo.ch

LÉGENDE

Périmètre du plan d'affectation

LIMITES DES CONSTRUCTIONS

Limite des constructions nouvelle

Limite des constructions radiée, approuvée le 14.08.2008

Front d'implantation obligatoire

Front d'implantation existant radié, approuvé le 14.08.2008

Bande d'implantation obligatoire radiée, aprouvée le 14.08.2008

Plan établi sur la base des données cadastrales du 06.08.2024, fournies par le bureau Jaquier Pointet SA, ingénieurs géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le :

Signature :